

celles, & diuerſes autres commoditez. l'en ay veu rapporter auſſi au commencement de la Compagnie & Societé du ſieur de Monts, grande quantité de bois de cendres & autres commoditez du pays, ſervantes à la vie humaine.

Ce pays-là eſtant ſitué en vn climat preſque ſemblable au noſtre, les meſmes choſes qui y viennent croiſſent auſſi icy: eſtans les vns & les autres ſous pareils degrez de hauteur, n'y ayant que la mer, les Negres & quelques vents qui en font vn peu differer le temperament, pourquoy ceux qu'on y laiſſe touſiours en bon nombre, pour traicter avec les Sauuages, & y faire amas & magazin de Pelterie & marchandiſe, afin de fournir l'entiere charge des Navires de la Compagnie à leur retour, qu'ils font de leurs derniers reſtes de France, ils ne s'en trouuent point plus mal. Nos Navires partent touſiours en Hyuer pour y aller au temps que les Romains auoient deſſendu la Navigation, afin d'y eſtre plus à temps pour traicter avec les Sauuages.

Les Compagnies qui y ſeruent & ceux qui traictent avec les Sauuages, ſont à gages & loyer & non au loth, d'autant que la marchandiſe qu'on y traite appartient à ceux de la Compagnie, laquelle donne plus ou moins ſelon les Offices & capacité, ou employ d'un chacun, deſquels entr'autres les Truchemens ont plus grand ſalaire comme plus neceſſaires, s'expoſans dauantage au hazard des Sauuages, meſme ceux qui y ſeruent plus vtilement, bien qu'il ne ſoit fait mention de leur ſalaire au Contract d'Association ne laiſſent de le remporter, à quoy ceux de la Compagnie ſont condamnables, à la proportion de la part qu'ils y ont comme nous le iugeaſmes au profit de maistre Jean Ralleau Secrétaire du Sieur de Monts, à cauſe des ſeruices qu'il auoit rendus en Canada aux années 1604. 5. 6. & 7. à raiſon de deux cents eſcus par an.